BULLETIN D'INSCRIPTION ROUTE NATIONALE 2024
du lundi 22 avril à 17 h au dimanche 28 avril 14 h

Bulletin, formulaire protection des données et arrhes à adresser
pour le 5 avril 2024 à:

Dominique Lesart 23, rue Robert Schuman 59 116 HOUPLINES
Téléphone : 03 20 35 42 71, e-mail : lesart.dominique@wanadoo.fr

Nom Prénom
Adresse
Téléphone
Email
Problèmes particuliers : santé, régime alimentaire, allergie etc.
Numéro de téléphone à contacter en cas d'accident (+ nom)
J'arrive en train en gare de Nort sur Erdre le 22 avril à … (préciser horaire) J'arrive en voiture ☐ j' ai besoin d'une place de parking ☐
Je pourrai conduire pour les courses et covoiture durant le séjour Oui ☐ Non ☐
Je souhaite louer un drap (+ 4€) Oui ☐ Non ☐
Pour les enfants (moins de 16 ans) non accompagnés par parent Nom de la personne qui en sera responsable durant la route nationale:
AUTORISATION MÉDICALE POUR LES MOINS DE 18 ANS NON ACCOMPAGNES PAR UN PARENT Je, soussigné(e),……., donne pouvoir aux responsables du Mouvement des Compagnons de Saint François ou au gardien du groupe pour que soit prise toute décision nécessaire pour le bien de mon enfant …… en ce qui concerne sa santé, en cas d'extrême urgence ou d'accident lors de la route nationale du 22 au 28 avril 2024 Date: Signature : Parents: Tél Médecin traitant: Tél

CONDITIONS D'ASSURANCE LORS DU SÉJOUR

Le mouvement des Compagnons de Saint François a souscrit une assurance garante de sa propre Responsabilité Civile dans le cadre de ses activités. Il ne peut être tenu responsable des accidents ou des dommages qui auraient lieu en dehors de ses activités, ou qui résulteraient de l'action ou de la faute d'un participant au pèlerinage ou d'un tiers. Ceux-ci relèveront de leur propre assurance de responsabilité civile.

Le Mouvement ne pourra être tenu responsable des accidents ou des dommages qui pourraient affecter les participants au pèlerinage lors des trajets allers-retours de leur domicile au point de départ et d'arrivée de la route.

DÉSISTEMENT

En cas de désistement, merci de prévenir Dominique Lesart ou Sylviane Jeanson dans les plus brefs délais. Il ne sera procédé à aucun remboursement pour les désistements parvenus après le 5 avril

ANNULATION PAR LES ORGANISATEURS

Si au 5 avril un nombre minimum de 8 inscrits n'est pas atteint la Route Nationale sera annulée et les arrhes seront remboursés sans autre dédommagement. Inscriptions dans la limite des places disponibles.

TARIF (par personne par séjour)

	TOTAL	**ARRHES**	**SOLDE le 22/04**	**Adhésion au mouvement**
Adulte	**160€**	**60€**	**100€**	¨ Déjà réglée
Étudiant , précaire	**80€**	**40€**	**40€**	¨ Règlement
Enfant de 4 à 18 ans	**80€**	**40€**	**40€**	ci joint 20€
Moins de 4 ans : Gratuit à signaler à l'inscription				

Adhésions : Nouveaux membres s'inscrivant aux activités : 20€(l'adhésion est obligatoire afin d'être assuré par le mouvement) Le solde devra être réglé **en espèces uniquement** à l'arrivée le 22 avril

En signant, je reconnais avoir pris connaissance de toutes les précisions apportées ci-dessus.

Ci-joint règlement de ..... € (arrhes + adhésion 20€ si non réglée) par chèque à l'ordre des Compagnons de Saint François.

A....., le.....Signature :